

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Le présent contrat est souscrit entre la société NAP SARL inscrite au registre suisse du commerce : CHE-392-912-442. (ci-après désigné comme « La Salle») et vous (ci-après désigné comme « Le client »).

**Le contrat est établi entre le client et la société NAP SARL.**

### **Début du contrat :**

L'abonnement acheté débute le jour de l'achat sur la boutique en ligne. La souscription d'un abonnement ou d'une carte donne un droit d'accès au club La Salle.

Après avoir saisi ses données personnelles et effectué le paiement de son abonnement, sur Internet et sans signature de contrat physique, le client s'engage dans un contrat auprès de La Salle selon les conditions d'abonnement correspondant à son achat.

**Garantie de satisfaction :** Pendant les 7 premiers jours de l'abonnement, le Client peut renoncer à son abonnement et sera remboursé dans sa totalité.

### **Durée du contrat :**

Les abonnements ont une validité pour la durée affichée. Par exemple un abonnement de 3 mois dure 3 mois.

### **Les cartes ont une limite de validité :**

- 1 mois pour un entraînement acheté à l'unité
- 3 mois pour une carte de 5 cours
- 6 mois pour une carte de 10 cours.

**Pour bénéficier d'une prolongation, il faudra en faire la demande écrite à [info@lasalle-lausanne.ch](mailto:info@lasalle-lausanne.ch) dans un délai de 7 jours suite à l'achat.**

**Prix :** Les prix sont affichés en CHF et les transactions sont effectuées en CHF. Les prix sont affichés TTC.

**Confirmation de commande :** Toute commande sera confirmée par courriel. La confirmation fait état du numéro de commande, d'informations détaillées sur le produit acheté, du prix d'achat, de l'adresse du client et le cas échéant celle du destinataire. Si aucune confirmation de commande n'est reçue, veuillez nous contacter par e-mail à [info@lasalle-lausanne.ch](mailto:info@lasalle-lausanne.ch)

### **Sécurité et Protection des données :**

Pour tous les moyens de paiements, le membre s'engage à fournir des données exactes et correctes. L'utilisation de fausses données ou l'abus d'identité est considéré comme une fraude et est punissable par la loi au sens de l'article 146 du CP et sera poursuivi pénalement.

Toutes les données des Membres sont traitées de manière strictement confidentielles.

Les données personnelles sont transmises à certains prestataires externes afin de permettre le bon fonctionnement des services de paiements.

Les données récoltées ne seront utilisées que dans le but de traiter la commande, pour la communication avec le Membre. Par l'inscription à la Newsletter, le Membre accepte qu'on lui communique 4 fois par année des offres et informations sur la vie du club.

À tout moment, le Membre peut contacter La Salle pour être désinscrit des newsletters. Soit en cliquant sur le bouton se désinscrire de la newsletter, soit en faisant un mail à l'adresse [infoglasalle-lausanne.ch](mailto:infoglasalle-lausanne.ch)

### **Fonctionnement des installations et règlement intérieur :**

Le Client déclare avoir un état de santé compatible avec l'entraînement physique. Il est conseillé en cas de doute de consulter un médecin. La Salle met à la disposition du Client, et entièrement aux risques de celui-ci, ses installations pour la durée fixée au contrat. La Salle s'engage à instruire le Client à l'utilisation des installations.

Pour les abonnements, le contrat est conclu pour une durée de 1, 3, 6 ou 12 mois. Il ne se renouvelle **pas** par tacite reconduction.

### **Règles pour report ou suspension d'abonnement :**

- 1 Mois : pas de report possible
- 3 mois : une semaine au maximum
- 6 mois : deux semaines au maximum
- 12 mois : quatre semaines au maximum

Le contrat peut être prolongé plus longtemps pour les motifs suivants, sous réserve de fournir des justificatifs :

Armée : une copie de votre ordre de marche - Grossesse : un certificat du médecin - Blessure : un certificat du médecin - Déménagement : une preuve du déménagement à plus de 10 km. Dans ces cas de figures, le client peut choisir de repousser sa date de fin d'abonnement, ou d'y mettre un terme si c'est un cas de figure très durable.

Pour les abonnements illimités : le client ne peut participer qu'à un seul entraînement par jour, sauf dérogation donnée par le personnel de la salle.

La Salle met à la disposition du Client des casiers destinés à ses effets personnels. Le Client les utilise sous sa propre responsabilité et en assure la fermeture au moyen du cadenas de son choix. La Salle décline toute responsabilité pour le vol ou la perte d'objets personnels.

### **Accès à La Salle**

Le Client s'engage par conséquent à respecter en toute circonstance et à tout moment les consignes de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité qui pourraient lui être données par le personnel de La Salle. A défaut et sans préjudice des recours que pourrait exercer La Salle en réparation du préjudice subi, celle-ci se réserve le droit de prendre toute(s) mesure(s) utile(s)

visant à faire respecter par le Client les présentes dispositions et notamment de résilier le Contrat et de l'exclure avec effet immédiat, à réception par le Client d'une lettre RAR exposant les motifs de la résiliation.

Le Client s'interdit notamment, sous peine de résiliation avec effet immédiat de son Contrat, d'utiliser les appareils et installations de La salle mis à disposition sans respecter les instructions et consignes d'hygiène et de sécurité du personnel de La Salle, notamment de s'entraîner torse nu et de lâcher les barres au sol, d'avoir une attitude agressive, de dénigrement d'une communauté, ou contraire à la morale et aux bonnes mœurs, d'utiliser ou faire circuler des produits dopants.

Le club est ouvert toute l'année, à l'exception des jours fériés officiels. La direction se réserve le droit de fermer 20 jours par an, consécutif ou non, pour des travaux de remise en état, ou vacances annuelles.

La Salle se réserve le droit de modifier le planning des entrainements afin de préserver le bon fonctionnement du club.

Le tribunal de Lausanne est compétent pour tout litige et contestation qui pourrait découler du présent contrat.

Il n'y a pas de libre accès. Les entrainements se font uniquement durant les heures de présence des coachs et sous leur directive.

**Transfert d'abonnement** : Il est possible de transférer son abonnement annuel à un tiers. Pour procéder au transfert, Le Membre qui souhaite transférer doit prévenir La Salle de son intention et communiquer les informations relatives au nouveau membre, Le nouveau Client doit accepter le contrat d'adhésion et reprendra l'abonnement en cours, valable pour la durée initialement prévue dans le contrat d'origine. Il est de la responsabilité du Membre qui souhaite partir de trouver le nouveau membre.

**Juridiction et loi applicable** : Ces conditions générales, ainsi que tous problèmes relatif à l'accès à La Salle, à l'utilisation du club et de ses installations, sont soumis au droit suisse exclusivement, sans égard aux principes de conflit de lois. Tout litige pouvant opposer Le Client et La Salle au sujet de ces conditions de vente, de l'accès au club, et de l'utilisation du club et de ses installations est de la compétence des tribunaux ordinaires du lieu dont dépend le siège social de la compagnie qui correspond en l'occurrence au canton de Vaud.